



Angers, le jeudi 21 novembre 2019

COLLEGE MONTAIGNE
1 Rue Cussonneau
49100 ANGERS
tél : 02.41.31.13.40
fax : 02.41.34.13.41
ce.0491028b@ac-nantes.fr

Compte rendu de Conseil d'administration Du Jeudi 21 novembre 2019

Ordre du jour :

L'ordre du jour en sera le suivant :

Installation C.A 2019-2020

- Installation des commissions
- Règlement Intérieur du C.A

Affaires Pédagogiques :

- Convention Lycée Michelet OEPRE
- Convention faculté de médecine, service sanitaire
- Convention Métis (Atelier théâtre)
- Convention ASEA/Collège Montaigne
- Convention Quart'Ney

Affaires Financières :

- DBM 2019
- Budget 2020 et annexes
- COP
- Convention d'assistance informatique
- Avenant au contrat TERTRAIS

Questions diverses :

- Questions posées par les enseignants concernant un abri fumeur, une salle de repos et le montant maximum pour la participation des familles aux voyages scolaires

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21/11/2019

NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES	ANNOTATIONS
<p>Le quorum est atteint, la séance est ouverte par Monsieur le Principal, à 18h00. Mme Christina NIRUP, est désignée secrétaire de séance. 18 membres sont présents.</p> <p>Approbation du PV de la séance du 3 octobre 2019</p> <p>DELIBERATION N°1 : adoption de l'ordre du jour. PERSONNES PRESENTES : 17 POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 2 Adoption de l'ordre du jour</p> <p>DELIBERATION N°2 : approbation PV de la séance du 3 octobre 2019. PERSONNES PRESENTES : 19 POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 3</p> <p>DELIBERATION N°3 : Approbation des commissions. PERSONNES PRESENTES : 19 POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p> <p>DELIBERATION N°4 : Approbation du règlement intérieur du C.A. PERSONNES PRESENTES : 19 POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p> <p>DELIBERATION N°5 : Approbation de la signature de la convention pour l'OEPRE Les intervenants sont rémunérés par le lycée Michelet, à Nantes, ce qui nécessite une convention avec cet établissement. PERSONNES PRESENTES : 19 POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 2</p> <p>DELIBERATION N°6 : Approbation de la signature de la convention avec la faculté de médecine portant sur le service sanitaire. PERSONNES PRESENTES : 19 POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p> <p>DELIBERATION N°7 : Approbation de la signature de la convention avec le Quart'Ney pour une réunion avec les acteurs du territoire le 14 janvier 2020. PERSONNES PRESENTES : 19 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1</p>	<p>Arrivée de M.Barbot 18h04 M.Tirehote 18H06</p>

DELIBERATION N°8 : Approbation de la décision modificative budgétaire n°7 :

Prélèvement de 12 000€ sur fonds de roulement, dont 5 000 € sur le service de restauration, et de 7 000 € pour la viabilisation (5 000 € chauffage, 2 000 € électricité).

PERSONNES PRESENTES : 19

POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°9 : Approbation du budget 2020

Mme Biessy présente un diaporama sur le budget prévisionnel 2020, y compris la tarification de la cantine jointe à ce compte rendu. Le budget total du collège : 328 386,92 €.

PERSONNES PRESENTES : 19

POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°10 : Délégation de signature au chef d'établissement pour la passation des marchés. Le Conseil d'Administration donne délégation de signature au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget et des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée d'autre part.

PERSONNES PRESENTES : 19

POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°11 : Approbation du remboursement des objets perdus ou dégradés. Le principe de remboursement retenu est de facturer les objets perdus ou dégradés au prix d'achat ou de remplacement.

PERSONNES PRESENTES : 19

POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°12 : Approbation de la demande de la convention d'occupation précaire de l'appartement N°5, du 01/01/2020 au 30/06/2020 pour un loyer de 7571 € annuel à Mr Roche Hervé.

PERSONNES PRESENTES : 19

POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°13 : Approbation de la convention d'assistance informatique (pour les postes des administratifs), maintenance et assistance avec le lycée Rabelais de Fontenay le Comte pour 3 ans.

PERSONNES PRESENTES : 19

POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°14 : Approbation de la convention avec la compagnie Métis pour l'encadrement et le paiement de l'atelier théâtre.

PERSONNES PRESENTES : 19

POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°15 : Approbation d'une convention avec ASEA pour les ateliers de paroles.

PERSONNES PRESENTES : 19

POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION N°16 : Approbation d'un avenant au contrat n° 452 avec la société TERTRAIS pour la surveillance du collège. Prolongation de ce contrat pour 1 an.

PERSONNES PRESENTES : 19

POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le prochain CA se tiendra fin janvier – début février, date à déterminer

QUESTIONS DIVERSES

Questions de la part des enseignants :

Installation d'un abri de fumeurs : la loi Evain interdit de fumer à l'intérieur de l'établissement. A l'extérieur, on est sur la voie publique, donc il est impossible d'y faire des aménagements. La direction n'est donc pas compétente.

Voyages scolaires : Le plafond maximum de la participation des familles, doit-il rester à 300€ ? Il a été déterminé dans la charte qui est à l'œuvre depuis bientôt 2 ans. La question est de savoir s'il faut remettre en cause la charte et relancer ce travail, chronophage. Lors d'un prochain CA on pourrait délibérer d'une augmentation d'un certain pourcentage. M le Principal sollicite une proposition par collège sur la formulation d'une prochaine délibération, augmentation de 5%, 7,5% ou 10%. Par ailleurs, les professeurs pourront réfléchir à des montages financiers qui sollicitent moins les familles.

Coin repos pour le personnel : Actuellement peu d'espaces pour le repos. M le Principal sollicite une proposition concrète de la part du personnel, qu'il pourra soumettre à la collectivité.

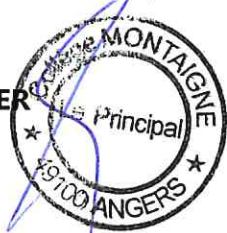
Evolution de la page publique du site internet

Cette page est riche et on peut en faire une page de communication. Les enseignants y contribuent, pilotage Mme Donval.

La séance est levée à : 19H25

La prochaine CA fin janvier – mi-février, la date n'est pas encore fixée.

M. le Principal : M. FEVRIER



Christina Nirup

: Secrétaire de séance

AP-Activités pédagogiques

□ <u>Recettes : 65 350,43 €</u>	
▶ Subvention de fonctionnement du Conseil départemental :	17 867,00 €
▶ Dotations pour l'utilisation des installations sportives :	20 000,00 €
▶ Collège en action :	3 600,00 €
▶ Subventions d'Etat (manuels, repro, clefOTP,DRAC) :	5 443,43 €
▶ Voyage Espagne :	18 440,00 €
□ <u>Dépenses : 66 910,43 €</u>	
▶ Enseignement général :	18 851,23 €
▶ Entretien des matériels :	400,00 €
▶ Location des gymnases :	20 000,00 €
▶ Projets éducatifs : CESC , Clg en action, transports, Drac....	7 659,20 €
▶ Voyage Espagne:	20 000,00 €

VE - vie de l'élève

Recettes : 5 759,94 €

- ▶ Fonds social collégien : 1 000,00 €
- ▶ Fonds social des cantines : 1 000,00 €
- ▶ Ticket dèj : 1 800,00 €
- ▶ Actions éducatives : 1 959,94 €

Dépenses : 5 759,94 €

- ▶ Fonds social collégien : 1 000,00 €
- ▶ Fonds social des cantines : 1 000,00 €
- ▶ Ticket dèj : 1 800,00 €
- ▶ Actions éducatives : 1 959,94 €

ALO - Administration et logistique

□ Recettes: 68897,50 €

Dotation de fonctionnement du Conseil départemental : 60 962,00 €

Recettes des loyers : 6 635,500 €

Reversement du SRH : 1 300,00 €

□ Dépenses : 71 957,50 €

Administration :

19 410,00 €

Entretien :

6 959,00 €

Viabilisation :

44 528,50 €

Amortissement :

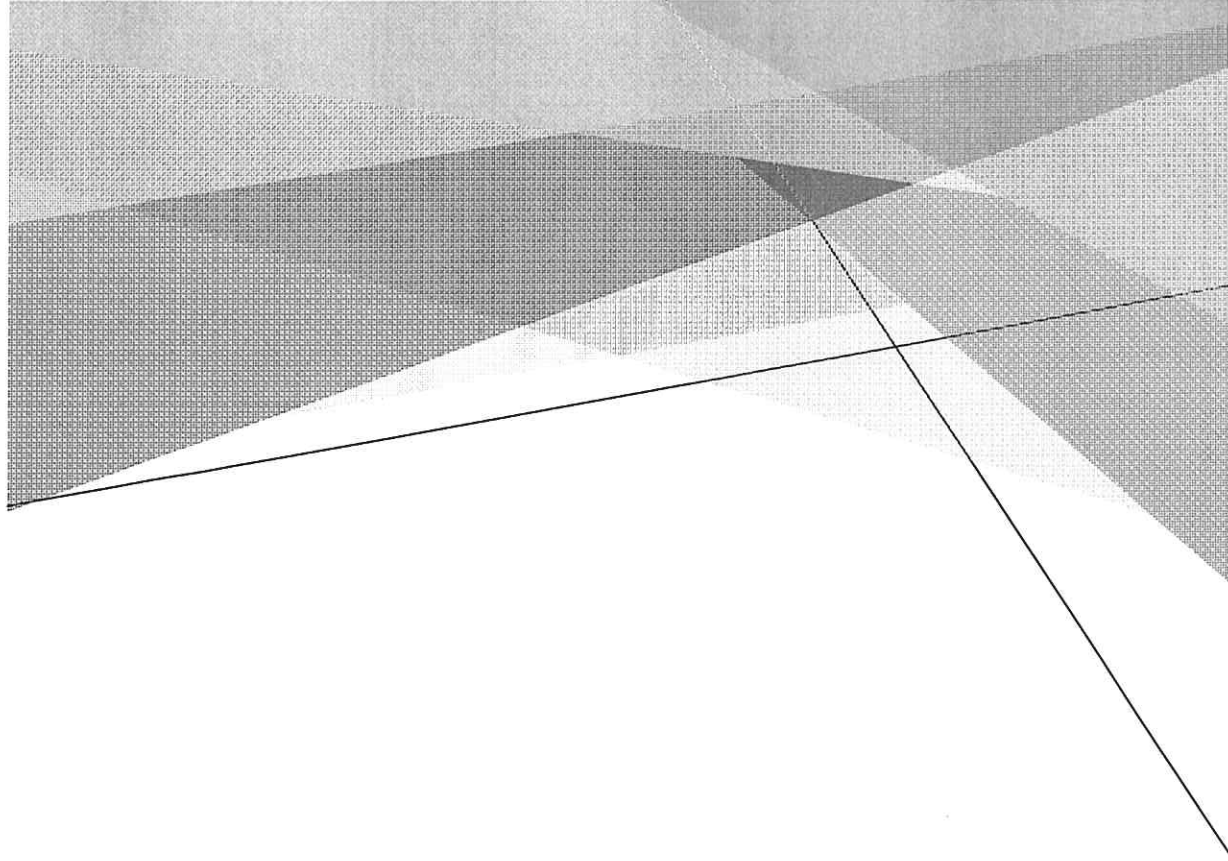
1 060,00 €

BN - Bourses Nationales

▶ Recettes : 78 000,00 €

▶ Dépenses : 78 000,00 €

▶ Taux de boursier : 58,3 % soit 254 boursiers



SRH- Service de Restauration et d'Hébergement

Recettes : 105 759,05 €

- ▶ Demi-pensionnaires : 93 837,35 €
- ▶ Repas occasionnels des élèves externes : 585,00 €
- ▶ Repas des commensaux : 11 336,70,00 €

Dépenses : 105 759,05 €

Tarifs de restauration Année 2020

Elèves	Agents AED indices < 360	360 < Indice < 450	Indice > 450
3,90 €	3,35 €	4,55 €	5,75 €

Forfait 4 jours	Forfait 3 jours	Forfait 2 jours	Forfait 1 jour
3,50 €	3,65 €	3,75 €	3,85 €

Hébergement 2020

Trimestre	Nb de jours	DP 4 repas	DP 3 repas	DP 2 repas	DP 1 repas
Janv/mars	42	147,00 €	116,80 €	78,75 €	42,35 €
Avril/juillet	41	143,50 €	113,15 €	76,87 €	38,50 €
Sept/déc	55	192,50 €	149,65 €	103,13 €	53,90 €
TOTAL	138 jours	483,00 €	379,60 €	258,75 €	134,75 €

Les produits 2020..... par origines

➤ Etat (bourses, fds sociaux, activités pédagogiques...)	87 403,37 €
➤ Conseil départemental	104 229,00 €
➤ Familles	112 422,35 €
➤ Mairie	200,00 €
➤ FSE	240,00 €
➤ Commensaux	11 336,70 €
➤ Locations COP	6 635,50 €
➤ Reversement du SRH	1 300,00 €
TOTAL	323 766,92 €

Les charges par services

➤ <u>SERVICE GENERAL</u> : 144 627,87 €	
▪ Administration et logistique	71 957,50 €
▪ Activités pédagogiques	66 910,43 €
▪ Vie de l'élève	5 759,94 €
➤ <u>SERVICES SPECIAUX</u> : 183 759,05 €	
▪ Service restauration	105 759,05 €
▪ Service des Bourses	78 000,00 €
TOTAL GENERAL	328 386,92€